



IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : DROIT SOCIAL	Niveau d'études : C
	Nombre de crédits ECTS :4
Nombre de périodes : 50	N°UE : 458 Code de référence : 713401U32D1

DESCRIPTION
<p>Prérequis (issus du DP de la Communauté française) :</p> <p>2.1. Capacités <i>Face à des problèmes juridiques simples, concernant les personnes, les biens, les contrats et les obligations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ analyser et abstraire la situation juridique correspondante par le recours aux règles de droit civil la régissant et en utilisant le vocabulaire adéquat ; ◆ les résoudre par l'application des notions de droit civil qui les régissent ; ◆ prévenir les litiges qui y sont relatifs ; ◆ structurer et justifier la démarche juridique mise en œuvre. <p>2.2. Titre pouvant en tenir lieu Attestation de réussite de l'unité de formation : «DROIT CIVIL» de l'enseignement supérieur économique de type court.</p>
<p>Documents de référence pour une préparation préalable au cours : /</p>
<p>Objectifs :</p> <p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,</p> <p><i>face à des situations issues de la vie courante, en disposant des textes législatifs ou réglementaires y afférents,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'identifier celles qui sont concernées par le droit social ; ◆ de résoudre ou prévenir les problèmes juridiques susceptibles de se présenter, en y appliquant les dispositions appropriées du droit social et, le cas échéant, en y intégrant des notions ou des relations avec le droit civil ; ◆ d'analyser les termes d'un contrat de travail le mieux approprié à une situation donnée et d'en justifier la conformité pour en expliciter les termes aux cocontractants ; ◆ de justifier les diverses formalités imposées par le droit du travail et le droit de la sécurité sociale dans le cadre d'un contrat de travail. <p>Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ de la cohérence des propositions et de la démarche ; ◆ de la pertinence des choix ; ◆ de la logique de l'argumentation ; ◆ du recours judicieux aux différentes sources du droit ; ◆ des références aux principes généraux du droit civil ;

♦ du niveau de précision et de la clarté dans l'emploi du langage juridique.

Contenu du cours :

INTRODUCTION

CHAPITRE 1 : GENERALITES SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

CHAPITRE 2 : CONDITIONS DE FORMATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

CHAPITRE 3 : LES CONTRATS DE TRAVAIL SOUS L'ANGLE DE LA DUREE

CHAPITRE 4 : LES DIFFERENTES CLAUSES DU CONTRAT

CHAPITRE 5 : LES OBLIGATIONS DES PARTIES

CHAPITRE 6 : LA SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

CHAPITRE 7 : LA CESSATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

CHAPITRE 8 : LA REMUNERATION

CHAPITRE 9 : LES VACANCES ANNUELLES

CHAPITRE 10 : LES JOURS FERIES

CHAPITRE 11 : LE REGLEMENT DE TRAVAIL

CHAPITRE 12 : LES ORGANISMES PROFESSIONNELS

CHAPITRE 13 : LE STATUT SOCIAL DU TRAVAILLEUR INDEPENDANT

Bibliographie :

Le code pour l'étudiant en droit de chez Wolters Kluwer de l'année scolaire en cours, partie droit social

Syllabus de droit social de madame Vannes juge et professeur à l'ULB (année en cours)

Articles issus de différentes revues juridiques en fonction de l'actualité

Nombreux sites internet notamment du SPF Emploi Travail et Concertation sociale

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Mme Catherine ROMAN

METHODOLOGIE

Cours magistral avec interactivité des étudiants

Exercices réalisés seul ou en groupe

Travaux de groupe

Illustration de la matière par des cas de jurisprudence et des vidéos vus en classe

MODES D'EVALUATION
Evaluation certificative 1 (évaluation partielle dispensatoire 50% des points)
Evaluation certificative 2 (évaluation finale au dernier cours 50% des points)